



*De partout... From anywhere...
jusqu'à vous to anyone*

Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité

Le 18 novembre 2010

Participants :

SCP

Marsha Creary (coprésidente)
Laurie Ryan
Andrea Martin (absente)

SEPC/AFPC

Janet May (coprésidente)
Cindie Smith
Sharon Tieman

Conseiller(s) :

Jeff Fraser
Rick Leger

Conférenciers

La SCP souhaite annoncer que Marsha Creary sera maintenant coprésidente. La coprésidente par intérim, Laurie Ryan continuera à faire partie du comité en tant que membre. Bienvenue à votre nouveau rôle Marsha!

Affaires courantes

1. Examen et approbation du procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité (CNMSS) du 6 juillet 2010

On convient que les parties ont eu l'occasion d'examiner le procès-verbal du 6 juillet 2010 et d'y apporter des modifications et qu'il a été considéré comme étant terminé.

2. Procédures d'évacuation (point n° 06-06-F)

La SCP mentionne qu'elle n'a pas encore reçu de mises à jour importantes depuis la dernière réunion du CNMSS et qu'elles sont désormais prévues à l'automne 2010. On prévoit que la SCP sera en mesure de fournir des mises à jour à la prochaine réunion du CNMSS de l'AFPC.

La SCP mentionne qu'elle a finalement reçu l'envoi et qu'elle procède à l'évaluation.

Mesures à prendre :

- 2.1 La SCP fournira des mises à jour supplémentaires à l'occasion des futures réunions.

Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité

Le 18 novembre 2010

3. Vérifications (point n° 09-03-8)

Le comité confirme que la SCP lui a envoyé les résultats de la vérification du deuxième trimestre depuis la dernière réunion du CNMSS. La SCP avise que les résultats du troisième trimestre seront acheminés au moment de la réception.

La SCP avise qu'elle a presque achevé de combler les lacunes de la vérification et que, par conséquent, il est fort probable que des mises à jour ne seront pas offertes en 2011.

Les résultats du troisième trimestre ont été transmis par courriel à tous les membres du comité depuis notre dernière réunion. La SCP fournira un rapport.

Mesures à prendre :

- 3.1 La SCP fournira un rapport sur le quatrième trimestre une fois qu'il sera disponible l'année prochaine.

4. Capsules Info-sécurité (point n° 10-5-25), précédemment compris dans le point n° 09-03-8

La SCP mentionne que l'accent a principalement été mis sur AccèsRH et les groupes des centres d'appels et que des capsules Info-sécurité ont commencé au sein de ceux-ci. Il y a toujours une préoccupation à savoir si oui ou non les autres membres de l'AFPC en plus de ces groupes reçoivent les capsules Info-sécurité.

La SCP informe qu'une correspondance a été envoyée aux gestionnaires et directeurs régionaux de sécurité leur demandant de transmettre les renseignements à leurs groupes Opérations afin de leur demander que les capsules Info-sécurité soient présentées aux employés membres de l'AFPC.

Mesures à prendre :

- 4.1 La SCP fournira une copie de la correspondance envoyée aux directeurs et gestionnaires régionaux au Comité.

Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité

Le 18 novembre 2010

5. Violence en milieu de travail (SCP 05/05/09)

La SCP avise que les éléments de la formation sont toujours en cours d'élaboration et que le comité sera avisé lorsqu'il y aura des mises à jour.

Mesures à prendre :

- 5.1 Le Comité convient que ce point restera ouvert jusqu'à ce que plus de détails soient fournis sur l'élément lié à l'employé et que ce point du procès-verbal puisse être réglé.

6. Séances annuelles de sensibilisation portant sur des enjeux dépassant le cadre du milieu de travail (10-5-25) – Précédemment compris dans (SCP 05/05/09)

La SCP a récemment envoyé aux membres du CNMSS de l'AFPC un lien vers le nouveau site Web du service Sécurité qui offre des capsules Info-sécurité sur des enjeux dépassant le cadre du milieu de travail.

L'AFPC a fourni une liste des emplacements qui, selon eux, seraient les plus touchés.

La SCP avise que le service Sécurité fait toujours la mise à niveau de son nouveau site Web et fera la promotion de son nouveau site Web aux employés au cours de la Semaine de sensibilisation à la sécurité au début de la nouvelle année.

Mesures à prendre :

- 6.1 Le Comité convient que ce point restera ouvert jusqu'à ce que le nouveau site Web fasse l'objet d'une promotion active au cours de la Semaine de sensibilisation à la sécurité.
- 6.2 La SCP doit renvoyer le lien vers le site Web du service Sécurité à tous les membres du Comité.

Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité

Le 18 novembre 2010

7. Procédé d'enquête sur les accidents (AFPC 01/07/09)

La SCP informe l'AFPC qu'elle garantira que la participation de l'AFPC dans le procédé d'enquête sur les accidents sera conforme à la convention collective.

La SCP mentionne qu'une correspondance a été envoyée aux gestionnaires et directeurs régionaux de la sécurité leur demandant de transmettre les renseignements à leurs équipes afin de leur demander que la participation de l'AFPC au procédé d'enquête sur les accidents soit conforme à la convention collective.

Mesures à prendre :

- 7.1 La SCP fournira une copie de la correspondance envoyée aux directeurs et gestionnaires régionaux au Comité.

8. Parfums en milieu de travail (19/01/10), précédemment compris dans (point n° 09-03-8)

L'AFPC informe qu'elle croit fortement que les lignes directrices doivent être élaborées et qu'elles seraient avantageuses au milieu de travail. La SCP mentionne qu'elle envisagera l'élaboration de lignes directrices. Le Comité convient de régler ce point sachant que le sujet pourrait être inclus à l'ordre du jour au cours d'une prochaine réunion du CNMSS aux alentours de mai 2011 afin que les mises à jour, le cas échéant, en ce qui a trait à l'élaboration de lignes directrices puissent être fournies au Comité.

Le Comité confirme à nouveau que ce point peut être réglé et réexaminé en mai 2011.

Réglé.

9. Mandat 10/05/25

L'AFPC accepte en principe le délai de traitement de 40 jours pour terminer le procès-verbal. Le mandat doit tout de même faire l'objet d'un examen ultérieur et être officialisé. Tous les ajouts et changements proposés au mandat feront l'objet

Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité

Le 18 novembre 2010

d'une discussion plus approfondie par le Comité avant la mise en œuvre. Les conventions collectives doivent également être prises en considération. L'ACMPA étudiera également ce sujet avec ses cadres supérieurs.

En ce qui concerne le procédé de recours hiérarchique pour les points devant être portés à l'attention du CNMSS de l'AFPC, la SCP examinera cette question avec les Relations du travail pour voir si un procédé plus « régional » peut être mis en œuvre, au besoin.

Mesures à prendre :

- 9.1 Le Comité examinera plus en détail le délai d'exécution suggéré du procès-verbal. L'AFPC discutera avec ses cadres supérieurs du procédé d'intervention par palier et de son efficacité.
- 9.2 La SCP déterminera si un procédé d'intervention par palier plus local peut être mis en œuvre.

10. Formation du CLCSS de l'AFPC

La SCP mentionne qu'il y a toujours des annulations au sein des CLCSS dans tout le pays où la formation des membres ou des membres actuels est encore requise.

La SCP indique qu'il y a plus de séances de formation en 2010 et que les employés qui ont besoin de cette formation devraient assister à ces séances dans la mesure du possible.

L'AFPC affirme que les noms des employés qui doivent recevoir une formation ont été envoyés. La SCP mentionne que l'installation de Colonnade a également transmis le nom des employés qui doivent recevoir une formation.

Le Comité convient que ce point peut être réglé.

Réglé.

Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité

Le 18 novembre 2010

11. Dates de réunion du CNMSS de l'AFPC pour 2011

Il est convenu que nous devons établir les dates des réunions du CNMSS pour 2011. Après une brève discussion, il semble qu'à 8 h, les mercredis matins des semaines de paie fonctionnent pour tout le monde. Tout le monde convient que des dates semblables à celles de 2010 devraient bien fonctionner pour le Comité.

Les dates des réunions pour 2011 ont été examinées et approuvées. Ce point peut être réglé.

Réglé.

Affaires nouvelles

12. Système du registre I/A 10/11/18

La SCP mentionne que le système du registre I/A fait actuellement l'objet d'un examen aux fins d'amélioration et de normalisation. Une fois terminé, les superviseurs recevront des directives sur le nouveau système avec des améliorations de l'élaboration du procédé d'enquête sur un accident. Le procédé d'examen peut prendre un certain temps. Il s'agit d'un point à titre informatif seulement et la SCP avisera le comité lorsque les procédés d'examen et de mise en œuvre approchent.

13. Outil lié aux LMS 10/11/18

La SCP a récemment envoyé une copie d'un nouvel outil lié aux LSM à l'AFPC; cet outil est conçu pour être un outil d'observation et d'encadrement pour les superviseurs.

Le représentant de l'AFPC indique que l'outil semble se concentrer davantage sur les établissements et croit qu'il devrait également se concentrer sur des scénarios types où les employés de l'AFPC travaillent, tels que les salles de classement, les salles des archives, les salles de courrier avec de l'équipement à haute vitesse, les Centres des envois non distribuables, etc.



*De partout... From anywhere...
jusqu'à vous to anyone*

Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité

Le 18 novembre 2010

La SCP mentionne qu'il ne s'agit que d'une ébauche et qu'un examen plus approfondi pourra être accordé à la possibilité d'inclure des scénarios d'employés représentés par l'AFPC. La SCP demande si l'AFPC peut fournir tout autre scénario de travail où leurs employés peuvent profiter de cet outil d'encadrement.

L'AFPC mentionne également que certains de ses employés pourraient également bénéficier d'une formation sur les techniques de soulèvement en toute sécurité. La SCP mentionne que ces employés doivent participer à la formation locale sur les techniques de soulèvement en toute sécurité.

Mesures à prendre :

- 13.1 L'AFPC fournira d'autres scénarios de travail où les employés représentés par l'AFPC peuvent profiter de l'outil d'encadrement lié aux LMS.
- 13.2 La SCP étudiera la possibilité d'inclure à l'avenir des scénarios de travail de l'AFPC dans l'outil d'encadrement lié aux LMS.

La séance est levée.

La prochaine réunion du CNMSS est prévue le mercredi 19 janvier 2011 de 12 h à 14 h 30 (HNE) par l'entremise d'une téléconférence.

ORIGINAL SIGNÉ PAR :

ORIGINAL SIGNÉ PAR :

COPRÉSIDENTE de Postes Canada : Marsha Creary

COPRÉSIDENTE Syndicat des employés des postes et communications (SEPC)/Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) : Janet May